

en être blessé, & ayant été saisi par un Dragon, Sauvage lui donna une bourade de son pistolet sur la machoire qui l'obligera de le lâcher ; se voyant débarrassé il prit la fuite avec tant d'agilité, qu'il sautoit les fosses & les hayes comme un Levrier : il s'arrêtoit de tems à autre criant avance, avance Dragon, & les attendant jusqu'à la portée du pistolet, faisoit sa décharge sur eux ; après quoi, il faisoit une nouvelle course : étant arrivé au bord de la petite Riviere de Vistre, qui se jette dans l'Etang de Perault, il voulut gagner l'autre bord ; mais un Laboureur qui étoit au delà de la Riviere, & à qui les Dragons croient arrête le Camifard, s'avança à lui lors qu'il sortoit de l'eau, & lui donna un si grand coup de son aiguillon à travers du front, qu'il le renversa dans la Riviere, ce qui donna le tems aux Dragons d'avancer : on lui donna plusieurs coups sur les os des jambes, pour ralentir son agilité, & ayant été garoté sur un Cheval, on le mena à Nimes, où il fut brûlé vif avec deux de ses Camarades, & le quatrième fut pendu.

Le 4. Mai le Meunier chez qui on avoit trouvé les armes & les munitions de guerre, fut rompu vif, & cinq autres qui avoient aidé à les y porter, furent pendus. Le 14. le Fermier chez qui on avoit porté ces armes, avant de les transporter au moulin, & le Voiturier qui les y avoit conduit, furent rompus vifs, un autre fut pendu ; un Soldat déserteur, ancien Catholique, qui avoit mangé le mois précédent avec Ravanel sans le deceler, fut condamné le même jour aux Galeres.

On a conduit dans nos prisons deux Marchands des Hautes Sevenes, l'un nommé Maillet & l'autre Regis, qui étoient, dit-on, les Tresoriers des Camijards, qui leur distribuoient l'argent qu'ils